



## L'accès aux arts de la scène : essentiel selon RIDEAU

Comblent un sous-financement historique de la diffusion des arts de la scène :  
le réseau des diffuseurs de spectacles n'attend rien de moins du prochain gouvernement

**Montréal, le 30 août 2012** – Au lendemain de la présente campagne électorale, RIDEAU, le Réseau indépendant des diffuseurs d'événements artistiques unis, fera entendre sa voix auprès des autorités du ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine de qui dépend le financement public des organismes de diffusion des arts de la scène au Québec. Rappelons que le mandat de ces organismes est d'assurer aux citoyens – qu'ils vivent en région urbaine ou rurale, près d'un grand centre ou éloignés de ceux-ci – un accès à des spectacles diversifiés et de qualité et de permettre aux artistes d'aller à la rencontre de leur public. Ce mandat lui est conféré par la *Politique de diffusion des arts de la scène du Québec* promulguée en 1996 et entièrement endossée par RIDEAU.

En 2002, RIDEAU faisait la démonstration qu'il fallait 10 millions de dollars pour que ses membres puissent réaliser leurs programmations de spectacles, en accord avec les exigences de la *Politique de la diffusion des arts de la scène du Québec*. Or, dans les dix dernières années, ce sont 2,5 millions de dollars d'augmentation que le ministère de la Culture a consentis au programme d'aide au fonctionnement des organismes de diffusion, portant l'investissement global à 5 millions de dollars. Parallèlement, le même ministère affirmait encore récemment endosser la politique de la diffusion qui demande aux diffuseurs de rejoindre les publics de tout le territoire, adulte, famille et scolaire, avec une attention particulière au théâtre, à la danse, à la musique et à la chanson.

En dix ans, l'industrie du spectacle et les habitudes de consommation se sont énormément transformées, entraînant des effets sur tout ce secteur d'activité économique. Tous les domaines des arts de la scène sont touchés, qu'il s'agisse de la création, de la production, de la diffusion ou du développement de public. Si l'on prend le seul exemple de la chanson, il est clair qu'en raison de la chute des ventes de disques le spectacle et la tournée deviennent essentiels à la survie des artistes. On connaît également les revendications du milieu de la danse quant à la nécessité d'une plus grande circulation des spectacles sur le territoire et c'est sans parler du spectacle pour jeune public qui tarde à rejoindre sa cible dans bien des régions. Pendant que les artistes qui œuvrent dans les différentes disciplines artistiques ont de plus en plus besoin des scènes du Québec, les organismes de diffusion responsables des programmations en salle voient leur marge de manœuvre financière réduire comme peau de chagrin.

Le sous-financement de la diffusion des arts de la scène est tristement historique au Québec et les attentes sont grandes quant au budget qu'aura à présenter le prochain gouvernement. RIDEAU continuera de travailler à faire reconnaître le travail essentiel de ses membres et le service au public de tout le territoire que représente la diffusion, maillon ultime entre création et spectateur. Ainsi, le gouvernement devra-t-il assurer une cohérence entre le financement de la diffusion, les principes fondamentaux de la *Politique de diffusion des arts de la scène du Québec* et les programmes qui en découlent.

RIDEAU, le Réseau indépendant des diffuseurs d'événements artistiques unis, c'est 160 membres, 300 salles de spectacle, des réseaux sur tout le territoire, 10 000 représentations et 3,4 millions de spectateurs annuellement.